



## Bilan du CTSD : Bilan de rentrée 2015 Déclaration de la CGT Educ'action 95

S'il y a bien des sentiments qui ont animé la rédaction de notre déclaration, c'est bien l'indignation et la colère.

Indignation et colère au regard de la situation des réfugié-e-s tout d'abord.

Nous tenons ainsi à débiter notre déclaration liminaire par aborder la question des réfugié-e-s qui, bien plus qu'une question d'actualité, est un enjeu majeur. Nous insistons tout d'abord sur le fait qu'il ne peut en aucun cas être fait un tri ou une hiérarchie entre ces hommes, ces femmes et ces enfants qu'ils fuient la

guerre, l'oppression ou plus globalement la misère. Les discours de haine sont toujours présents. Ce n'est pas une nouveauté. Nous ne pouvons en revanche que nous inquiéter de leur ampleur. La CGT Educ'action 95 condamne ces discours des politiques ou de pseudos intellectuels. Il ne s'agit pas pour autant de rester dans le discours. Nous devons agir dans notre secteur, l'éducation. C'est pourquoi la CGT Educ'action demande à ce que les moyens soient dégagés pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleurs conditions possibles. Cela passe par la création de structures supplémentaires si besoin est.

L'indignation et la colère également face à la criminalisation de l'action syndicale. Nous avons été stupéfaits par la réaction médiatique contre les salarié-e-s d'air france. Le patronat, bien aidé en cela par le gouvernement et une partie des médias, a pu faire oublier la terrible violence sociale qui fait primer les intérêts capitalistes à l'humain. L'action syndicale est ainsi attaquée alors qu'elle vise à permettre aux salarié-e-s de travailler dignement. L'argument du nécessaire dialogue social n'est pas recevable. Sa définition se confond de plus en plus avec l'acceptation par les salarié-e-s et leurs organisations des conditions fixées par le patronat. Comment accepter de parler de dialogue sociale alors que celui-ci est balayé d'un revers de la main par le premier ministre lors des pseudos négociations sur les PPCR. Mr Valls choisit sa définition en fonction des circonstances. La CGT educ'action s'était opposée aux accords de Bercy. L'actualité nous donne une nouvelle fois raison. Nous rappelons également notre opposition aux négociations sur les PPCR qui sont une mascarade de revalorisation en ne touchant pas au dogme du gel du point d'indice et qui crée les jalons pour une fonction publique de métier.

Ce CTSD se tient également alors que nous « fêtons » les 30 ans du baccalauréat pro. A nouveau, permettre le dialogue social, ce serait ici de faire avec les personnels et leurs organisations un bilan sans tabou de la réforme de la voie professionnelle. Nous attendons toujours cet étape. La situation des LP devient de plus en plus difficile. Comment parler de revalorisation de la voie professionnelle alors qu'un des critères retenus pour la bonne santé d'un collège est son taux d'orientation en voie générale et technologique. Cela signifie en creux que l'orientation vers la voie professionnelle est un échec. Nous tenons également à dénoncer la concurrence organisée avec

l'apprentissage qui est survalorisé par la région et par le gouvernement alors même que les chiffres indiquent que cela ne fonctionne pas aussi bien en terme de débouchés que d'accueil. Il s'agit bien ainsi d'une attaque de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. La CGT Educ'action continue de revendiquer une formation professionnelle initiale sous statut scolaire afin de permettre à la fois la formation de l'élève à un secteur d'activité tout en favorisant son émancipation. Nous dénonçons également la régionalisation progressive de l'enseignement professionnel. La réforme du collège est également au coeur de l'actualité de l'Education nationale. A nouveau, le gouvernement donne une belle leçon de dialogue sociale. Alors que la grande majorité des personnels et des organisations syndicales rejettent un projet de réforme qui ne vise qu'à libéraliser le fonctionnement des collèges en donnant plus de pouvoir aux chefs d'établissement, en mettant en concurrence les collègues et les disciplines, la ministre s'acharne à ne pas entendre les revendications. La mise en place de formations pendant les vacances est une énième provocation. Cela participe à la casse continue de l'école. Sans mythifier un système reproducteur d'inégalités sociales, le projet d'école que portent les gouvernements successifs depuis une quinzaine d'années est celui d'une école libérale qui accroît le tri social et renforce les inégalités déjà à l'oeuvre dans la société. Le dévoiement de la pédagogie au profit d'une communication de plus en plus insupportable tend encore plus à décourager les enseignants qui ne sont pas dupes de l'exploitation qui est faite de leur travail. La CGT Educ'action continue de revendiquer l'abrogation de la réforme du collège.

Notre organisation a lancé un appel à la grève pour le 12, 13, 19 et 20 novembre prochain dans le cadre de notre lutte sur les conditions de travail dans le premier degré sur Pontoise. En effet, dans le prolongement de la politique d'austérité générale et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui municipalise l'école maternelle et élémentaire, notre syndicat soutient les personnels (ATSEM, animateur-trice-s, enseignant-e-s) dans leurs revendications :

- Un plan de titularisation pour les personnels.
- Rétablissement des salaires des enseignants et des animateurs pour les TAP et les études surveillées.
- Le maintien d'une ATSEM par classe.
- le rétablissement à minima des dotations pour les écoles.

Depuis le début de cette lutte, nous sommes confrontés à une municipalité qui tente l'intimidation, affiche un mépris réel pour les personnels et refuse d'écouter les revendications des personnel soutenus par les parents. Comme pour les accord de Bercy, ce que nous dénonçons dans la réforme des rythmes dès le départ, et notamment la municipalisation du premier degré se produit et trouve une illustration caricaturale dans la commune de Pontoise. C'est pourquoi nous appelons les personnels à être en grève pour imposer une autre vision dans l'éducation sur la ville de Pontoise. Nous souhaiterions enfin revenir sur la situation des personnels AESH. Ce nouveau métier devait permettre de reconnaître le travail essentiel effectué par les personnels anciennement AVS auprès des élèves en situation de handicap. Nous sommes bien loin des attentes. La possibilité du CDI, avec une rémunération

insuffisante, est un horizon lointain et n'est pas la titularisation avec la création d'un statut que la CGT Educ'action revendique. Nous dénonçons également le recours massif aux contrats aidés pour répondre à des besoins réels dans l'éducation. Nous sommes à nouveau dans une politique d'austérité qui ne veut pas dire son nom car les besoins existent et c'est le recours à la précarité qui apparaît comme le seul moyen d'y répondre. Ces personnels en CUI effectuent un travail majeur pendant deux ans auprès d'élèves et reçoivent une formation pour un métier que dans la grande majorité, ils ne pourront pas poursuivre. L'existence d'une commission de recrutement pour les personnels AESH sans représentant des personnels n'est pas satisfaisante. Elle ne garantit en rien l'égalité de traitement. Nous demandons donc que des solutions soient envisagées pour répondre aux besoins.

Les élu-e-s de la CGT Educ'action 95